

**AXE 1: RIP****Base :** Décider en AdA si les GJ font campagne pour le RIP.**Question :**

- pourquoi seulement ADP ? / loi PACTE ?
- pourquoi le RIP maintenant ? (fin des soutiens mars 2020 // municipales)
- intentions sous-jacentes des parlementaires ? légitimation de démocratie représentative (rôle des parlementaires, ...)
- positif : mail entre participants pour partage d'infos
- doutes
  - o risque de fraude/ comptage voix par manque de transparence, vote électronique (pas de compteur)
  - o tentative d'amalgame volontaire RIP/RIC
  - o tentative d'enfumage, d'os à ronger
  - o ne pas donner de fausses informations

**Initiatives :**

- Aller à la rencontre de la population (marchés, porte à porte, signature avec tablettes, aide technique aux soutiens en ligne, tractage, ...)
- Actions positives pour engager le débat (parkings gratuits, ouverture péages...)
- Communication par panneaux pub, journaux et médias indépendants.
- Interpeller le CSA pour organiser un débat public
- Rappeler aux mairies leurs obligations (info, CERFA)
- Utiliser le RIP pour obtenir le RIC (cf art 11 de la constitution ?)
- <https://www.facebook.com/CPCN-2009531539341977>
- Tract rédigé en ADA3 faisant bien la différence entre RIP et RIC et précisant clairement les avantages et inconvénients des deux

**Enjeux :**

- Le RIP : le biais pour défendre les services publics et le bien commun
- S'appropriier notre citoyenneté
- Eliminer risques de confusion entre RIP et RIC
- Exercice démocratique, démonstration de force
- Les RIP ne doit pas focaliser l'énergie des GJ

**Constats :**

- RIP pas abordé par tous les groupes locaux
- Barrière, entrave au RIP par problèmes technologiques
- Gabegie financière (perte d'argent)
- RIP n'appartient pas au peuple (à l'initiative seule des parlementaires)

**Avis :**

- Occasion de faire connaître le RIC
- Permettre au gouvernement de connaître ses adversaires, de les compter
- Occultation des autres problèmes : privatisation d'autres services / biens publics rentables ; autres réformes (retraite, chômage...)
- Risque de décrédibilisation de démocratie participative en cas de moins de 4,7 millions de signatures
- Si privatisations, risque de licenciements massifs
- Faire disparaître les autres problèmes.
  - o Si vote non suffisant -> échec.
  - o Si pas de signatures -> échec pour nous (c'est ce que dira le gouvernement)
- Démarche auprès des maires pour les informer

- Privatisation ADP : tracts, affiches, vidéo, formulaires, perte d'emploi, 45 députés contre 400, augmentation des coûts + une synthèse

## **AXE 2 : SORT-ON DU CAPITALISME ?**

La synthèse n'est pas consensuelle sur la totalité :

Las de consensus sur la question faut-il sortir du capitalisme ? Définition du capitalisme comme surexploitation de l'humain et de la terre.

### **Réaffirmer des principes :**

- Urgence sociale, sociétale et environnementale
- Opposer les valeurs coopération à compétition, le partage au profit
- Provoquer un changement intérieur, sortir du capitalisme de soi pour fédérer par l'exemple

### **Actions :**

- Pédagogie et formation
- Développement de coopérative
- Reprendre le pouvoir par une banque nationale et/ou création d'une monnaie libre
- Réappropriation de la création monétaire par le peuple au niveau local et/ou étatique et interdiction de la spéculation surtout sur le vivant et la nature
- Remettre en cause la notion de travail au niveau du citoyen
  - o Revenu universel citoyen
  - o Salaire pour ce que l'on est et pas ce qu'on le fait
  - o Humanisation du travail
  - o Sortir du salariat
- Lutter contre consumérisme
  - o Gratuité, dons, trocs, récupération, jardins partagés, soupe populaire etc ...
  - o Campagne de contre pub
  - o Consommer localement (circuits courts)
  - o Interdire l'obsolescence programmée
- Défense des services publics et des biens communs
- Rétablir la séparation des pouvoirs, médiatique, financier, militaire, judiciaire, exécutif, législatif, technologique
- Proposition d'Etats généraux pour s'opposer au pouvoir légal
- Convergence internationale des luttes sur tous les sujets énumérés
- Reconnaissance internationale des droits de la dignité des travailleurs

### **AXE 3 : ASSEMBLEES CITOYENNES LOCALES**

**Définition** de ce qu'est une Assemblée locale. Il y a une distinction Assemblée Générale, Assemblée citoyenne, populaire et constituante. Ouverture totale des Assemblées.

- Constat de nombreuses initiatives citoyennes. Besoin de fédérer et de relancer le mouvement, s'ouvrir à la population, à la société, aux syndicats, aux mouvements sociaux et les luttes.
- 1er principe : conserver l'horizontalité (pas de superstructures) = tout le pouvoir aux Assemblées locales.
- Finalité : établir de nouvelles règles démocratiques, faire de la politique au sens noble à l'échelon locale.

Nous ne sommes pas des politiciens, et souhaitons nous protéger contre les tentatives de récupérations.

Nous devons renouveler les pratiques en se rendant utile aux gens. (Exemple : accès aux droits, commissions juridiques [sur ces commissions, pas de consensus sur la structure : assemblée populaire ou maison du peuple]) :

- Proposition d'utiliser des outils de l'éducation populaire pour renouveler les pratiques. Importance de la liaison entre la théorie et la pratique, sur la théorie ont été cités Morin et notamment Murray Bookchin. Pour la pratique, a été cité l'auteur Saillans. En effet, il est important d'assurer une formation aux outils démocratiques. Se pose ainsi la question de ce que certains - une majorité - du groupe a appelé "municipalisme libertaire". La formule ne fait pas complètement consensus, mais l'idée qu'elle porte oui.
- Ateliers citoyens populaires : outils de démocratie directe, faire participer les gens sur des thèmes de politiques locales (exemple : logement, crèches, handicap). Ces ateliers doivent être ludiques et créer du désir de venir à l'assemblée locale.
- Identifier deux/trois sujets/problèmes locaux (exemple : crèche, maternité) et les résoudre (avec convergence avec les forces vives de la société, syndicats)
- Nécessité d'un réseau entre assemblée locale.

#### **Comment communiquer**

- Des communiqués de presse encadrés, rédigés collectivement, signés (exemple : FRAMAD). Ils seraient communiqués aux gilets jaunes et médias traditionnels.
- Faire des assemblées délocalisées sur des lieux d'action et de lutte.

#### **Municipales**

- Faut-il des listes GJ, faut-il des listes citoyennes ? Nous sommes d'accord sur une liste apartisane. Faire des listes et/ou créer un contre-pouvoir qui sera vigilant y compris sur nos propres listes.
- Facilité de la démarche dans les plus petites villes.

#### **DEBAT : Faut-il continuer à porter le gilet jaune ?**

Les têtes d'affiches doivent-elles s'impliquer pour remobiliser ? Comment remobiliser les gens en septembre ?

**AXE 5 : LES ADA****Expériences / Bilan :**

- Retards dans la mise en place des actions et la plateforme (manque de clarté, de visibilité et d'accessibilité).
- Questionnements sur la coordination et la structuration de l'AdA (tirage au sort, élections, les mandats), plus de règles dans l'horizontalité pour plus de démocratie.
- Mieux distribuer et diffuser l'Appel (voir format papier).

**Propositions :**

- Créer un groupe de communication, améliorer la visibilité de l'AdA pour faciliter une meilleure coordination locale, départementale, régionale, nationale.
- Améliorer le fonctionnement horizontal démocratique direct.
- Faire des propositions d'actions communes (manif, événements,...), faciliter et harmoniser la convergence des luttes, grèves, mouvements sociaux de manière réactive et définir des stratégies avec une coordination et planification nationale.
- Comment remonter des actions ? Et qui décide ? (entre 2 AdA ?).
- Faire un groupe avec des représentants des différentes régions pour préparer la future AdA.
- En début d'AdA, mettre en place une liste des priorités à voter à l'ordre du jour.
- Il manque une charte ou un guide l'Assemblée pour clarifier le fonctionnement.
- Création d'un journal. Relayer la page FB de l'AdA.
- Développer la plateforme LOOMIO et la fusionner avec la plateforme GJ.
- Faire remonter les sujets plus tôt dans les groupes pour les travailler en amont dans les locales.
- Groupes de travail rattachés à l'AdA sur les répressions (Police, Justice,...).
- Formaliser et écrire l'objectif ultime de l'AdA : obtenir une 1ère Démocratie écrite par le peuple pour une meilleure justice sociale fiscale et écologique.
- L'AdA fait des propositions d'actions (manifestations / événements) pour faciliter les convergences comme
- Maintenir l'appel avec un consensus total.
- A chaque AdA, faire un état des lieux du mouvement (constat).

**AXE 6 : CONVERGENCES****CONSENSUS -- commun aux groupes :**

- Accord sur la nécessité de : convergence ; alliance ; soutien ; amplification ; association des luttes ; rassemblement ; rencontre. Nécessité de définir le fond et la forme.
- Besoin de trouver un socle commun et aussi : un but commun, un objectif, communication
- Justice sociale, fiscale, écologique et : démocratie ; souveraineté au peuple + défense du bien commun (eau, énergie, santé, éducation, transport, etc.)
- Défense du pouvoir de vivre (plus large que pouvoir d'achat)
- Cible commune : climats, associatif, citoyen, travailleur, quartier populaire, outre-mer, artisans, syndiqués

**POINTS PARTICULIERS A CHAQUE GROUPE**

- Buts : arrêt répression + bloquer réformes destructrices, rendre ses droits et ses pouvoirs au peuple et à la citoyenneté, redynamiser les campagnes et outremer
- Moyens / objectifs = contrôle démocratique dans l'organisation des luttes (assemblées générales, comités de grève), apprendre à connaître les corps intermédiaires ;
- Lutte contre la désinformation en incluant les médias et favoriser les médias alternatifs, nécessité de rejoindre les luttes existantes ;
- Développer l'autonomie, commission d'entraide, tract commun pour montrer la cohésion, charte des rapports avec syndicats
- Identité des GJ à respecter